

# Le RSA ou Revenu de Solidarité Active

## Comment en faire la demande ?

Le Rsa sera mis en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009.

- **Vous êtes bénéficiaires de RMI (revenu minimum d'insertion) ou d'API (allocation de parent isolé) ?**

Vous n'avez aucune démarche à faire pour demander le RSA. Cette nouvelle prestation sera automatiquement prise en compte à compter du 1<sup>er</sup> juin, en lieu et place de la prestation reçue jusqu'à présent, et sans intervention de votre part.

- **Vos revenus d'activité sont modestes et vous vous posez la question sur votre droit ?**

*Attention :*

*Pour vous servir au mieux la Caf met à votre disposition des accueils spécifiques destinés au RSA (voir références ci-dessous).*

*Ne vous rendez pas dans les accueils Caf habituels, vous ne pourriez être renseignés dans de bonnes conditions.*

Plusieurs étapes sont nécessaires :

### 1<sup>ère</sup> étape

La Caf du Nord-Finistère organise des réunions dans différentes communes à votre intention. N'hésitez pas à vous y rendre pour obtenir toutes les informations nécessaires.  
(voir tableau ci-dessous)

### 2<sup>ème</sup> étape

Un test ou simulation de droit doit impérativement être au préalable réalisé sur Internet sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**Vous disposez d'Internet ?** Faites le test vous-même, en renseignant bien toutes les questions posées.

**Vous ne disposez pas d'Internet ?** Le même jour que les réunions proposées, vous pourrez être accueilli dans le même lieu, et des personnes vous assisteront pour réaliser ce test. Munissez-vous au préalable de tous les justificatifs de vos revenus et de situation. Si le résultat est positif, un rendez-vous sera pris pour l'étape suivante.

### 3<sup>ème</sup> étape

L'enregistrement de votre dossier.

#### **Vous avez fait vous-même le test ?**

Téléchargez aussi les imprimés de demande, complétez-les scrupuleusement, ajoutez les pièces complémentaires listées, et expédiez le tout à la Caf.

#### **Vous avez fait le test lors d'une des rencontres proposées ?**

Si un rendez-vous vous est fixé, il vous suffit de vous y rendre avec les documents qui vous seront indiqués.

## Liste des accueils les plus proches pour les tests et réunions organisés sur le Nord-Finistère

Villes	Lieux	Dates	Horaires de réception pour les tests d'éligibilité	Horaires des réunions d'information
A Brest	Accueil RSA – 42 rue Algésiras (à proximité de la Caf)	A partir du 14 avril Du lundi au vendredi	De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30	
	Centre social de Bellevue 1 rue Pierre Trépos salle Outremer	du 15 avril au 29 mai	Tous les vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18 h	Les mercredis: 18h Les vendredis : 15h
	Centre social de Kerangoff rue Franchet d'Esperey	Les mardis du 14 avril au 26 mai	De 9h à 12h et de 13h30 à 18h	10h et 18h
	Centre social de Keredern rue A Messenger salle Nil/Niger	Les mercredis du 15 avril au 27 mai	De 9h à 12h	10h
	Centre social de Kerourien rue Père Ricard salle Curcuma	Les jeudis du 16 avril au 28 mai	De 9h à 12h et de 13h30h à 18h	10 h et 17h
	Centre social de Pen ar Créac'h Rue du Professeur Chrétien Salle Coq hardi	Les lundis du 20 avril au 25 mai	De 9h à 12h et de 13h30 à 18h	9 h et 18h
	Centre social l'escale Pontanézen Salle Charcot-Cousteau	Les mercredis du 15 avril au 27 mai	De 13h30 à 18h	14h
A Ploudalmézeau	Mairie Salle des mariages	Les mercredi 29 avril et 27 mai		10h

**Pour toute information par téléphone sur le RSA,  
un seul numéro : le 39 39.**